GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

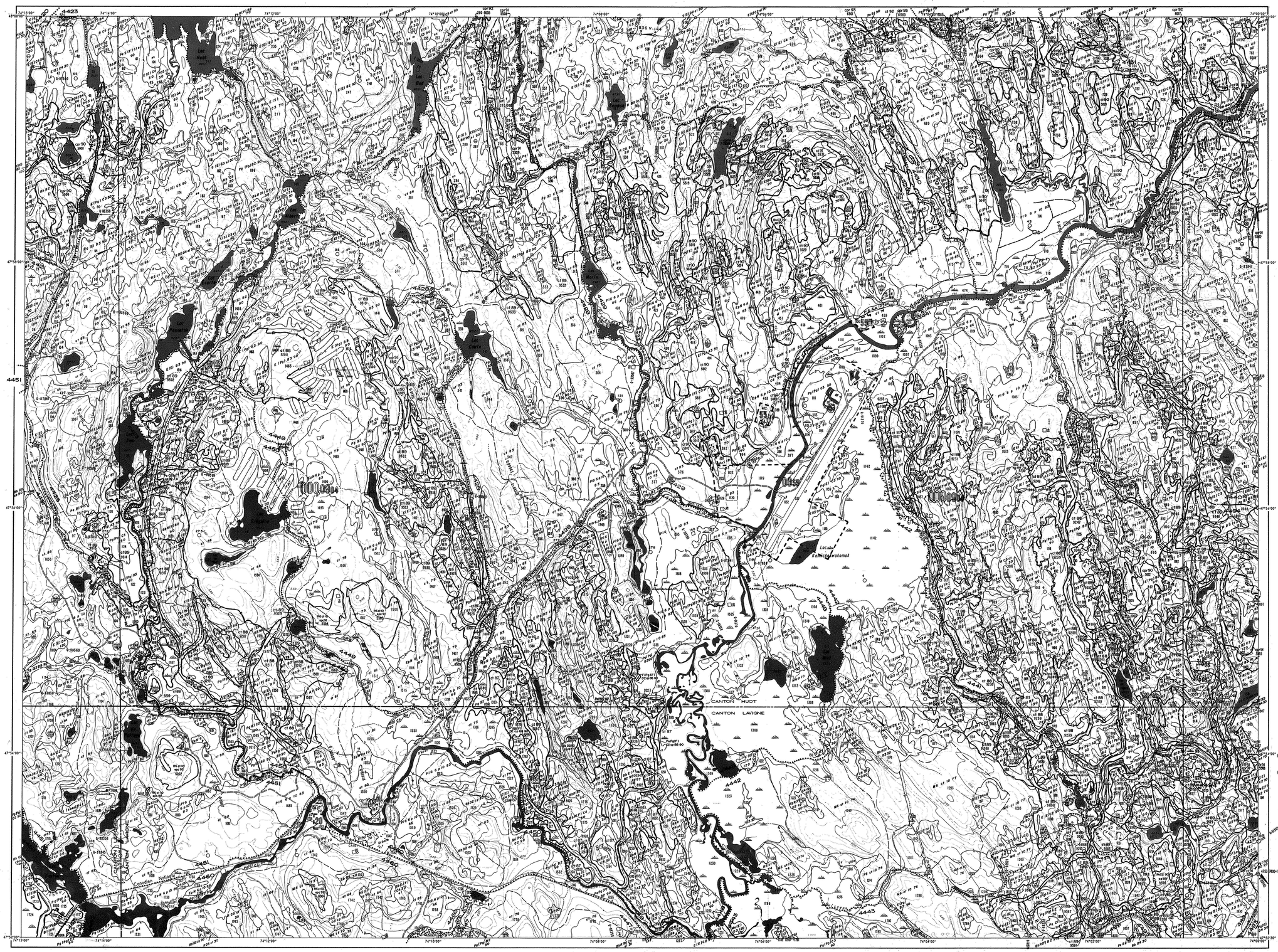

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec réserves de la régénération	cra
Coupe avec réserves de semenciers	cse
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à blanc-estoc	cb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe partielle	cp
Dégagé partiel (dégagé au 4/pied)	dpp
Plantation à racines nues	pln
Plantation de boutures	plb
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Fabrication artificielle	fa
Récolte dans les tiblères boisées (déjà en libres)	ecd

N.B. Ces interventions s'appliquent aux peuplements et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (R)
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à épinette noire	R (EN)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à pin blanc	R (PB)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à pruche	R (P)
— à mélèze	R (M)
(plantation)	
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tarbre)	(E)
— à thuya (cèdre)	(EC)
— à mélèze	(EM)
— à sapin	(ES)
— à pin blanc et/ou pin rouge	(EP)
— à pin gris	(EG)
— à pruche	(EP)
— à sapin et/ou épinette	(ES)
(plantation d'épinette blanche)	(EpS)
(plantation d'épinette de Norvège)	(EpN)
(plantation d'épinette noire)	(EpE)
(plantation d'épinette rouge)	(EpR)
Sapinière (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)
— à pin gris	S (G)
— à pruche	S (P)
— à mélèze	S (M)
(plantation de sapin baumier)	(SB)
Pinède à pin rouge (pin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pp(PR)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pp(E)
— — avec mélèze	Pp(M)
— — avec pin blanc et/ou épinette blanche	Pp(PB)
— — avec pin gris	Pp(PG)
— — avec pruche	Pp(P)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pp (S)
(plantation)	Pp(p)
Cédrière (thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à mélèze	C (M)
— à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à pruche	C (P)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
(plantation)	Thc(p)
Pruchaie (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr(PRU)
— — à thuya (cèdre)	Pr(C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr(E)
— — à mélèze	Pr(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)
— — à pin rouge	Pr(PR)
— — à pin gris	Pr(PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr(S)
(plantation)	Pro p
Mélèzaie (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— à thuya (cèdre)	Me (C)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— à pin blanc et/ou rouge	Me(PB)
— à pin rouge	Me(PR)
— à pin gris	Me(PG)
— à pruche	Me(P)
— à sapin et/ou épinette blanche	Me(S)
(plantation de mélèze européen)	Mel p
(plantation de mélèze japonais)	Mel j
(plantation de mélèze laricin)	Mel L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(PG)
— — — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
— — — — avec épinette	F(EP)	F(EP)
— — — — avec sapin	F(S)	F(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BP(S)	BS(S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BP(E)	BS(E)
— — — — avec épinette blanche	BP(S)	BS(S)
— — — — avec pin blanc	BP(PB)	BS(PB)
— — — — avec pin rouge	BP(PR)	BS(PR)
— — — — avec pin gris	BP(PG)	BS(PG)
Bouleau à bouleau blanc avec résineux	BP(R)	BS(R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F(PB)	F(PB)
— — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)
— — — — avec pin gris	F(PG)	F(PG)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe(S)
— — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB)
— — avec pin gris	Pe(PG)	Pe(PG)
— — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E)
Peuplerie rouge résineuse	E(PR)	E(PR)
Feuillus résineux	F(R)	F(R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F(T)	M R (T)
— — — sur station riche	M F(R)	M R (T)

FEUILLUS (groupements)

Feuillu	F
— à essences intolérantes	F I
— à essences tolérantes	F(T)
— à peuplier faux-tremble	Pt
— à peuplier	Pe
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleau jaune	BJ
Peuplerie	Pe
Chênaie rouge	Cr
Érablière	E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E(B)
— à peupliers	E(Pt)
— à feuillus d'essences intolérantes	E(F I)
— à feuillus d'essences tolérantes	E(F(T))
Plantation d'feuillu à sucre	F(SU)
— de bouleau jaune	B(JU)
— de peuplier	Pe(Pt)
— de peuplier hybride	Pe(H)
— de tilleul d'Amérique	F(TIL)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle sec-humide	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche mesurés

⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis total	chs
Épidémie sévère	es
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
0 (vide)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	80-50	50-80
70	61-80	80-70	70-80
90	81-100	100-50	50-100
110	101 et plus	100-70	70-100

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inégalienne): Plus d'1 dominance de haut, tolérants majorité des tiges entre 0 et 90 cms. Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 cms.
Vin (vieux inégalienne): Plus d'1 dominance de haut, tolérants majorité des tiges entre plus de 90 cms. Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 90 cms.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20m)	2 (17m)	3 (13m)	4 (9m)	5 (5m)	6 (1m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	évolute
Moyenne	31 à 60 %	⊕
Forte	61 à 90 %	⊖
Abrupte	91 % et plus	⊗

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 cb 50 m 01 — S: densification; E: classe de pente; C: classe d'âge; cb: coupe par bandes; 50 m: classe de densité; 01: type de couvert

R C1 c1 60 101 — R: classe de pente; C1: classe d'âge; c1: coupe de l'origine; 60: classe de densité; 101: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARC V. MERCIER & ASS. / SIGNATURE : M. V. Mercier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /11/87
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion 4 13-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3
000 09 04*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 316 08*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 32900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4448*
Région écologique 8c2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 480 LE HAUT-ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-0-2 S.E. S.O.	32-0-1 S.E. S.O.	32-A-4 S.E. S.O.
31-0-15 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-0-16 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-P-13 N.E. N.O. S.E. S.O.
31-0-10 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-0-9 N.E. N.O. S.E. S.O.	31-P-12 N.E. N.O. S.E. S.O.

31 0/16 N. E.

Compt. foc. : 8949-9269- 9643-5098-5683-6114-6542-7008 - 7500

À jour : avril 1990